

Rappel: L'ASEOR a toujours travaillé avec un souci d'indépendance totale sur un plan politique. Elle ne reçoit aucune subvention de quelque organisme que ce soit.

Au sommaire :

L'urbanisation à tout crin, c'est parti..	1
La vie des quartiers.....	2
Où en est le bilan du PPRi ?.....	4
Bilan du débat public sur le projet de transport du Grand Paris.....	7
Adhérez à l'Aseor.....	8
Qui est l'Aseor ?.....	8



Dernière minutes : des nouvelles du projet immobilier des "8 arpents" (face à l'ex station Shell)



- 9 mai dernier : choix par la municipalité de 6 projets sur 19 reçus.
- juin à juillet : élaboration et remise des projets des 6 candidats
- analyses des projets par la municipalité
- courant septembre consultation des Orcéens sur les projets architecturaux de qualités (mais première consultations en août "si possible")

Tout ceci méritera d'être **suivi de très près**.

1. L'Urbanisation à tout crin, c'est parti



Les projets ont démarré sur le plateau de Saclay. L'Etablissement public de Paris Saclay (EPPS) a présenté l'ensemble du projet pour le quartier Ouest de Polytechnique lors d'une réunion publique le 6 avril. Les 2300 hectares à protéger prévus par la loi du juin 2010 ne sont toujours pas définis. Ce qui a été présenté avec les problèmes d'assainissement et d'accroissement de trafic non résolus laisse présager de grandes difficultés pour les Orcéens.

A Orsay, même si nous n'avons pas encore vu des bétonnières en Centre ville, l'opération est lancée par les achats des terrains en cours. La municipalité doit donc avoir des projets pour engager de telles dépenses, même si elle n'en a pas informé ses électeurs.

L'ASEOR est convaincue que seuls les Orcéens doivent décider du devenir de leur ville et que celui-ci ne doit pas être laissé à quelques technocrates alliés à des promoteurs dont les buts ne sont pas les mêmes.

C'est l'objectif de la campagne lancée par l'ASEOR.

C'est à vous Orcéens de nous dire ce que vous venez chercher en centre ville, ensuite ce sera à nos élus et aux promoteurs d'en tenir compte.

2. La vie des quartiers

2.1. Centre

Il a été décidé, lors de l'Assemblée Générale de notre Association fin janvier, de mener des actions dont l'objectif est d'amener les élus à prendre en compte les souhaits des Orcéens dans la conception puis la réalisation de projets d'aménagement et de construction dont la nature ou l'ampleur sont susceptibles de modifier sensiblement la vie des quartiers. Ceci vaut pour le centre mais aussi pour les projets dans les différents quartiers.

Ainsi un premier tract d'information a été distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres : les réactions des Orcéens continuent à nous parvenir au siège de l'ASEOR. Nous ne manquerons pas d'en faire un compte rendu.

Un questionnaire distribué sur la voix publique ou en porte à porte va nous permettre de recueillir un certain nombre d'opinions utiles à la préparation du débat public que nous lançons.

Notre objectif : défendre le choix de tous les Orcéens, alors même qu'aucun plan d'ensemble n'a été clairement défini, n'a fait l'objet d'une large communication et n'a fait consensus. L'avenir de notre ville, notre avenir, reposent dans les choix que nous faisons aujourd'hui et qui nous engagent pour longtemps : une fois la densification à tout crin entamée, le retour arrière sera quasiment impossible.

Est-ce bien ce que veulent les Orcéens pour leur ville ?

2.2. Le Guichet

BÉTON, DÉMOLITION, DESTRUCTION DU CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE HISTORIQUE

Après les premiers projets annoncés par la municipalité : Centre ville, Le Guichet (pompes funèbres), rue Louis Scoccard (ancienne propriété Fréguelin) - voir à ce sujet la lettre de l'ASEOR diffusée fin mars - deux nouveaux

projets d'urbanisme apparaissent :

Le premier, est imaginé par un promoteur sur une unité foncière bâtie située 6 rue de Chevreuse dont **la superficie du terrain est d'environ 3 000m² sur lequel se trouve une maison d'habitation** de caractère et en bon état.

Nous savons que ce projet prévoit :

- une division du terrain en trois parcelles,
- la démolition de la maison en meulière,
- la construction dans un premier temps d'un immeuble de 15 logements au moins.

Les habitants du quartier inquiétés par ce projet ont organisé, le 4 avril dernier, une réunion à laquelle étaient conviés des membres de l'ASEOR.

Un dossier déposé en mairie par le promoteur en date du 28 janvier 2011 serait toujours en cours d'instruction (dossier n° 091.471.11.1004).

Tous les participants à cette réunion sont défavorables et pour beaucoup opposés à un tel projet. Les principaux motifs évoqués sont :

- la densification,
- l'insécurité engendrée par un accroissement du nombre de véhicules (résidents + visiteurs) dans cette portion de la rue de Chevreuse compte tenu de son étroitesse et de la densité de circulation actuelle,
- l'**insécurité** pour les piétons, trottoirs étroits coté impair et quasiment inexistant coté pair, là où le projet doit être réalisé.
- l'impact du projet sur l'écoulement naturel des eaux pluviales, sachant que le terrain meuble et pentu, sera quasiment barré perpendiculairement à sa pente et que d'importantes surfaces seront imperméabilisées
- le caractère spécifique du quartier dénaturé par la démolition d'une maison en meulière, d'un intérêt architectural incontestable,
- la disparition de l'habitat individuel.

Une rencontre entre la délégation des habitants « groupe de quartier » de la rue de

Chevreuse et la municipalité devrait avoir lieu prochainement. **Affaire à suivre.**

Le deuxième, sur l'initiative d'un habitant, se situe sur le chemin du bois des Rames (parcelle 000AB76).

Le terrain d'une superficie de 3 480m² se trouve en partie dans une zone boisée classée et inconstructible.

Une déclaration de travaux pour une clôture a été déposée et acceptée le 25 octobre 2010 (dossier n° 091471104125).

Dans la plus complète illégalité, cette parcelle a été déboisée et des travaux de terrassement réalisés. Des caravanes (4-5) se sont même installées sur le terrain.

La municipalité a lancé une action en justice (voir bulletin « ORSAY notre ville » n° 31 de mai 2011 page 6). L'ASEOR s'est porté partie civile.

Des **projets analogues** sont susceptibles de voir le jour sur le territoire de la commune, **puisque le PLU le permet. N'a-t-il pas été conçu pour cela ?**

Orcéennes, Orcéens soyez vigilants. Si vous estimez que votre cadre de vie est menacé par de telles réalisations, n'hésitez pas, contactez vos voisins, formez un « groupe de quartier », faites vous connaître auprès de l'ASEOR, et faites reconnaître vos droits d'expression. L'Union fait la force.

2.3. Mondétour

Au conseil de quartier de Mondétour du 3 février dernier, *Les Amis de Mondétour* et l'ASEOR ont eu l'opportunité de se présenter à la population du quartier. Les présidents respectifs des deux associations étaient présents pour expliquer quelles étaient leurs activités. L'ASEOR a appuyé son propos par

une brève présentation Power Point que l'on peut télécharger sur son site internet (www.aseor.org). D'autres associations seront présentées lors des prochains conseils de quartier.

Les plans de circulation et de stationnement sur la "raquette" sont toujours en débat, alors que les projets concernant l'aménagement de la rue de Montlhéry progressent. Enfin, l'inquiétude demeure quant à l'avenir du marché de Mondétour, les nouveaux commerçants attendant le mois de juin pour tirer une conclusion sur leur participation.

Alors que le conseil de quartier avait comme référent par intérim Marie-Pierre Digard, c'est désormais quelqu'un du quartier, Yann Ombrello, qui occupe ce poste. Jean-Christophe Péral, qui était le référent initial, a vu dans cette désignation un désaveu pour la nouvelle méthode de travail qu'il avait proposée à la Mairie. Il en tire les conséquences en quittant la majorité municipale, regrettant "les problèmes d'organisation interne, le manque de coordination entre les services et les élus chargés de les encadrer, les erreurs au niveau de la communication et le manque de vision à long terme" qui ont fait que les conseils de quartier n'étaient pas à la hauteur des attentes suscitées.

3. Bilan des engagements de campagne à mi-mandat

Les dernières élections municipales ont eu lieu en 2008. Qu'en est-il, 3 ans plus tard, des engagements pris ?

Vous trouverez en page centrale une copie de ceux **pris et signé alors par M. Ros au moment des élections.**

Les engagements de respecter notre cadre de vie sont restés lettre morte et un PLU permissif livre la ville aux promoteurs - bétonneurs.

Les Orcéens réagissent : une pétition spontanée de plus de 110 signatures s'insurge contre la transformation d'un quartier pavillonnaire (rue de Chevreuse, au Guichet) en quartier à forte densité.

Nous réclamons, avec eux, que le maire tienne ses promesses.

4. Où sont vos élus ?

Connaissez-vous vos élus municipaux ?
Savez-vous où ils résident ?

En pavillon ou en immeuble, certains habitent près de chez vous, partagent les mêmes infrastructures.

Vous trouverez en page centrale une carte positionnant chacun d'eux (dans un souci n'anonymat, leur nom n'est pas fourni).

5. L'ASEOR n'est pas seule pour agir

Une des forces de l'ASEOR, association agréée, est de faire partie d'un réseau d'associations qui peuvent relayer ses positions et actions.

En effet, l'ASEOR adhère à deux Unions ENE et UASPS qui sont membres de Ile de France Environnement (IDFE), elle-même membre de France Nature Environnement (FNE) :

EssonneNature Environnement

Présidée par Claude Trescarte, ENE regroupe plus de 65 associations de protection de l'environnement.

Particularité : ENE est gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale des sites géologiques de l'Essonne.

Actions et dossiers 2010 :

- Extension en Essonne du PNR de la Haute vallée de Chevreuse
- Reconversion de la base aérienne de Brétigny-sur-Orge

- Mobilisation contre le projet de relèvement de l'altitude des avions en provenance du Sud-Est sur Orly
- Participation aux réunions du projet LGV POCL (Paris Orléans Clermont-Ferrand Lyon)
- Elaboration d'un cahier d'acteur sur le réseau transport du Grand Paris au sein de Colos (Collectif OIN Saclay)

Actions 2011 :

- Aide à la mise en place de la Trame verte et bleue
- Défense de la vocation agricole du plateau de Vert-le-Grand
- Participation au débat public sur le projet LGV POCL
- Mobilisation contre les nuisances aériennes au sein de la Convergence associative

Contact : adnessonne@orange.fr – www.ene91.fr

L'Union des associations de sauvegarde du plateau de Saclay (UASPS).

Présidée par Lionel Champetier, réunit 19 associations, membre de Colos.



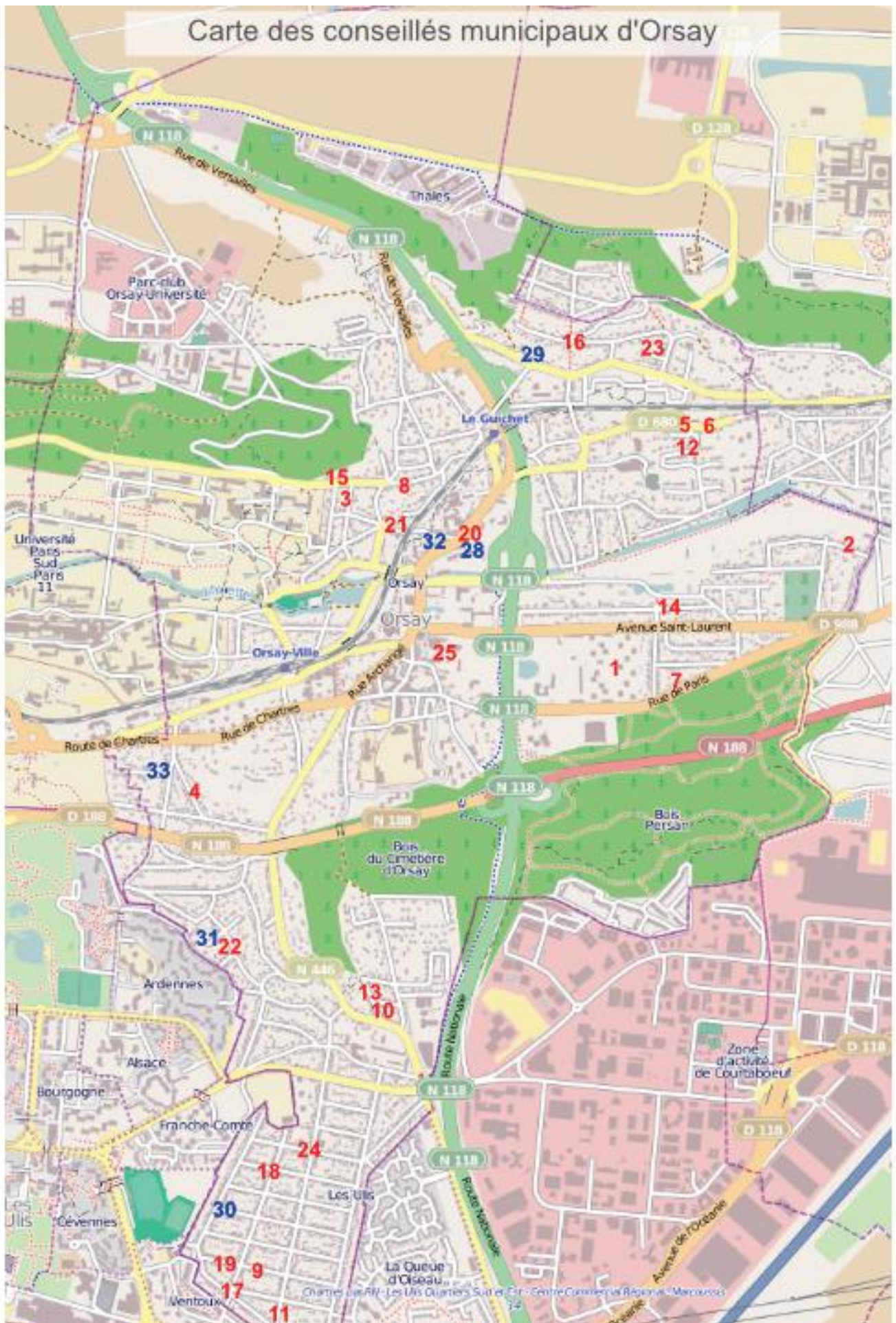
Création : 1988, quand les communes se sont regroupées en Syndicat pour réaliser le Schéma directeur du plateau de Saclay.

Domaine d'action : urbanisme, patrimoine naturel et architectural, qualité de la vie.

Publications : Charte du plateau de Saclay, Voix du Plateau.

Sujets d'actualité en 2010 et 2011 :

- OIN Paris-Saclay
- Cluster-campus projeté sur le plateau de Saclay
- Transports sur le plateau, cahier d'acteur Colos



ASEOR

Elections municipales des 9 et 16 mars 2008

Réponses de M. Mme. *R.O.S.*
au nom de la liste : *N.n. Orsay avec vous*
Candidat(e) aux élections de la commune d'Orsay

Commune d'Orsay

Urbanisme

Vous engagez-vous à :

- 1- ne pas remettre en cause et défendre les dispositions du POS adopté en 1999 en ce qui concerne les règlements de zones, le zonage, les dispositions constructives *retenues et le statut des rues (quartier de Mondétour, etc...)?* *dans le principe mais le travail sur le terrain se fera en concertation*
- 2- faire participer les associations et les habitants à l'établissement du Plan Local d'Urbanisme qui serait décidé?
- 3- à vous opposer toute ouverture des rues de Mondétour à favoriser l'aménagement du ring de la Folie Bessin et la création d'un accès direct à la A10 et à la Francilienne à partir de la zone d'activité de Courtaboeuf?

Les déplacements

Dans le cadre d'un plan local de déplacement, vous engagez-vous à :

- 4- accentuer la priorité à donner aux transports en commun?
- 5- développer sur Orsay en concertation avec les Orcéens les circulations douces : piétons, handicapés, landaus, poussettes, cyclistes, etc...?

Hydraulique et Assainissement

Ces dernières années les Orcéens ont subi de nombreuses inondations dues à l'Yvette et aux réseaux d'assainissement inadaptés, vous engagez-vous à :

- 6- à intervenir auprès des autorités pour faire revoir le PPRI et corriger les erreurs relevées par les Associations?
- 7- intervenir auprès des responsables pour la prise en charge des travaux de protection et de réhabilitation?
- 8- agir pour contraindre et maîtriser l'urbanisation qui en est la principale cause à Orsay, dans la vallée de l'Yvette et sur le plateau de Saclay?

Les nuisances sonores

Les Orcéens subissent une augmentation importante des nuisances sonores dues à l'accroissement du trafic sur les voies routières RN118 et RN188 et au trafic aérien. Vous engagez-vous à :

- 9- faire établir un plan de niveau de bruit sur toute la commune qui servira de référence? *avec soutien du département et de la région*
- 10- intervenir auprès des pouvoirs publics pour que des mesures soient prises pour réduire ces nuisances?
- 11- vous opposer à toute augmentation du trafic aérien sur Orly comme cela est envisagé actuellement par les autorités?

Les points principaux de votre programme

- Plan local de l'urbanisme
 - Maillage de circulations douces
 - Mise en valeur du Capus au regard des risques de densification du plateau
 - Démocratie participative avec quartiers et associations
- Le 14/02 2008

Signature du candidat :

Questionnaire à renvoyer avant le 14 février par courriel à : aseor@wanadoo.fr
ou par courrier à : ASEOR-24 rue Christine-91400 ORSAY

- Maîtrise des eaux pluviales du plateau (réhabilitation des étangs et rigoles)
- Définition de la zone naturelle prévue par la loi du Grand Paris

Contact : uasps@wanadoo.fr – www.colos.info

6. Où en est le bilan du PPRi ?

ASEOR fait partie d'un collectif qui vient de mener une enquête auprès des riverains sur les impacts de la crue de Décembre 1999. Cette crue a servi de base de calculs pour l'élaboration du P.P.R.i de la vallée de l'Yvette.

Chaque association participante doit fournir à la fin du mois de Mai 2011 un rapport pour son secteur de l'Yvette. A ORSAY l'enquête a été faite en commun avec les associations ASEOR – ARDY et le représentant des riverains des Neuf Arpents à Orsay ARNAO. Le coordinateur du collectif établira courant Juin un dossier pour l'ensemble des communes concernées. Celui-ci sera envoyé à M. le PREFET et M. SOUS-PREFET de l'ESSONNE - aux MAIRES des communes concernées - au SIAHVY ...

Dans le rapport d'enquête les associations d'ORSAY ont fait des remarques :

- sur l'anomalie de l'impact de la crue de Décembre 1999 sur la zone des Neuf Arpents à ORSAY.
- sur la mise à jour de la cartographie de la zone inondable des Neuf Arpents après l'étude HYDRATEC de Mai 2007 abaissant le niveau de l'eau de cette zone
- sur une prise en compte d'un volume de crue inférieur à celle du P.P.R.i pour une protection d'une zone urbanisée.
- sur la surélévation de terrains dans une zone d'expansion de crues en face d'un secteur urbanisé.
- sur le non suivi de l'information que le SIAHVY devait faire aux associations concernant l'avancement de l'étude globale de l'Yvette, en particulier des mesures préconisées contre la réduction des risques d'inondation des zones inondables cartographiées dans les documents du P.P.R.i.

Les associations ont fait depuis 1 an des propositions au SIAHVY et à la MAIRIE

d'ORSAY pour la diminution du risque d'inondation du secteur des Neuf Arpents à ORSAY sans réponses à ce jour.

7. Bilan du débat public sur le projet de transport du Grand Paris

Comme nous vous l'avions annoncé dans notre précédent bulletin la commission nationale du débat public (CNDP) a lancé le débat sur les 2 projets de transport public suivants :

- le projet dit du « Grand Paris » consistant, conformément à la loi votée en juin 2010, en la création d'un réseau de transports public autour de la Région parisienne et en l'aménagement du plateau de Saclay.
- un projet de transport circulaire dit « Arc express » proposé par le Conseil Régional de l'Île de France

Les débats se sont déroulés 30 septembre 2010 au 31 janvier 2011 et ont fait l'objet de 52 réunions publiques.

La commission a remis son rapport le 31 mars 2011.

Au sujet du plateau de Saclay, qui nous concerne directement, nous pouvons lire dans le « bilan » :

« 11. Un sujet très controversé : la desserte du plateau de Saclay

Si chacun reconnaît que depuis plus de 20 ans le potentiel de Saclay est sous-exploité, la SGP l'explique par l'absence de desserte au moyen d'infrastructures de communication modernes. Pour que se développe le « cluster » espéré, il convient selon elle d'offrir, notamment au secteur privé susceptible d'y investir, un moyen de transport efficace, capable de relier Saclay à Paris en moins de 30 minutes et Saclay à Roissy en moins de 50 minutes. A l'opposé, le Région juge, au regard du rythme de développement de ce site, qu'il est prématuré d'en assurer la desserte, celle-ci pouvant être réalisée au fur

et à mesure des besoins.

D'où des propositions, avancées de manière récurrente en réunions publiques, visant à ne pas réaliser ce tronçon, à en transférer le financement au profit du nord-est de la région parisienne et à renforcer les lignes RER existantes et les liaisons légères entre ces lignes et le plateau de Saclay dont de nombreux intervenants désirent sauvegarder la vocation agricole (au moins 2300 hectares tels que votés par le Conseil régional en septembre 2008). On retrouve ici l'opposition que l'on peut qualifier d'usuelle entre partisans de l'implantation d'une infrastructure, quelle qu'elle soit, et défenseurs du maintien des surfaces cultivables. Convierait-il en conséquence d'organiser un débat public

spécifique sur l'aménagement de ce secteur ? Certains acteurs en ont exprimé le souhait. Des propositions de liaisons alternatives ont été avancées lors du débat, telle la réalisation d'une voie ferrée souterraine nouvelle reliant le futur centre de vie du plateau de Saclay, prévu à proximité d'Orsay, aux voies desservant la gare Montparnasse et comportant une gare intermédiaire à Vélizy, un tram-train entre Saclay et Massy ou des bus à haut niveau de service (BHNS).

Est-ce que la Société du Grand Paris (SGP) en tiendra compte ?

INFOS ASEOR est une publication semestrielle adressée à tous les adhérents à l'ASEOR. Elle traite de sujets de fonds et d'actualité sur Orsay et son environnement : Opération d'Intérêt National Grand Paris – Saclay, respect des plans d'urbanisme, entretien de la ville, participation aux conseils de quartiers, respect des plans de protection inondations, nuisances aériennes, etc... L'ASEOR est une association agréée, créée il y a 38 ans, dont la vocation est la conservation, et dans la mesure du possible, l'amélioration de la qualité de la vie à Orsay.

L'ASEOR, association loi 1901, est également membre de l'Union des Associations de Sauvegarde du Plateau de Saclay et des Vallées limitrophes (UASPS), du collectif COLOS dédié à l'Opération d'Intérêt National du Grand Paris, d'Essonne Nature Environnement et d'Ile-de-France Environnement. Ces différentes affiliations lui donne accès et crédibilité auprès des instances, locales, départementales, régionales et nationales.

C'est ainsi, qu'au travers de l'UASPS, nous avons pu obtenir l'engagement du Président de La République sur la préservation de 2300 hectares de terres agricoles sur le plateau.

Notre agrément nous permet aussi d'ester en justice et ainsi de soutenir les particuliers ou groupements de particuliers lorsque ceux-ci nous sollicitent.

Faites adhérer à l'ASEOR, vos amis, vos voisins :

Membre actif : 15€, Membre Bienfaiteur : 30€, Etudiant : 3€

Nom :

Prénom :

Adresse :

Nos coordonnées : ASEOR - 24 rue Christine, 91400 ORSAY

C.C.P. La Source 3097088R - tél & fax : 0160109623 - www.aseor.org